

REDEVANCE SPECIALE CHOIX DE LA PRESTATION Ordures ménagères

Nom de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Code postal : Ville :

Code NAF : SIRET :

représentée par :

Adresse de l'entreprise :

Tél : E-mail :

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

1 - Définir le volume total de vos Déchets Non Ménagers produits par semaine.

2 - Choisir la prestation approchant le volume estimé.

3 - Entourer la prestation désirée (pour les bacs : chiffrer la quantité de bacs nécessaires).

	Bac 120 l. (si collecte biodéchets)	Bac 240 l.	Bac 360 l.	Bac 660 l.	Bac 770 l.
Tarifs / an / bac Collecte hebdomadaire		800 €	1 200 €	2200 €	2 600 €
Tarifs/an/bac/ collecte tous les 15 jours	200 €	400 €	600 €	1100 €	1 300 €
Quantité de bacs demandée					
COUT ANNUEL en € TTC = tarif du bac x nombre de bacs					

☐ UNIQUEMENT pour les activités saisonnières, le coût est proportionnel à la durée d'utilisation du service. Durée de l'activité : mois.

**Merci de ne pas sous-estimer vos volumes pour le bon
fonctionnement du service.**

CETTE FICHE SERA ANNEXÉE AU CONTRAT DE LA REDEVANCE SPECIALE.

Fait à, le

Pour l'établissement,
Son représentant légal,
Cachet, nom, prénom
et signature

"Lu et approuvé, bon pour accord"

Pour la communauté de communes
du Pays entre Loire et Rhône
Son Président

Monsieur Jean-Paul CAPITAN

"Lu et approuvé, bon pour accord"

REDEVANCE SPECIALE CHOIX DE LA PRESTATION Biodéchets

Nom de l'entreprise :
 Activité de l'entreprise :
 Code postal : Ville :
 Code NAF : SIRET :
 représentée par :
 Adresse de l'entreprise :
 Tél : E-mail :
 Adresse du domicile :
 Code postal : Ville :

MERCI DE BIEN VOULOIR NOTER LA QUANTITÉ DE BACS DEMANDÉES

	Bac 120 l.
Tarifs / an / bac Collecte hebdomadaire	235 €
Quantité de bacs demandée	
COUT ANNUEL en € TTC = tarif du bac x nombre de bacs	

☐ **UNIQUEMENT** pour les activités saisonnières, le coût est proportionnel à la durée d'utilisation du service. Durée de l'activité : mois.

**Merci de ne pas sous-estimer vos volumes pour le bon
fonctionnement du service.**

CETTE FICHE SERA ANNEXÉE AU CONTRAT DE LA REDEVANCE SPECIALE.

Fait à, le

Pour l'établissement,
 Son représentant légal,
 Cachet, nom, prénom
 et signature
 "Lu et approuvé, bon pour accord"

Pour la communauté de communes
 du Pays entre Loire et Rhône
 Son Président
 Monsieur Jean-Paul CAPITAN
 "Lu et approuvé, bon pour accord"

MODALITES D'INSCRIPTION AUX SERVICES DECHETS PROPOSES PAR LA COPLER

Vos démarches pour faire appel aux services de la CoPLER :

VOUS :

- Prendre rendez-vous avec le responsable de la collecte « Ordures ménagères » pour une visite de conseils : 04-77-62-77-62.
- Remplir et renvoyer à la CoPLER le formulaire : « **Choix de la prestation** »
- Remplir et renvoyer à la CoPLER le contrat signé et daté.

COPLER :

- 1 - Réception de votre formulaire et de votre contrat.
- 2 - Livraison du bac dans un délai minimum de deux semaines (selon la formule).

CoPLER : 44 rue de la Tête Noire - 42470 Saint Symphorien-de-Lay
Tél : 04 77 62 77 62

MODALITES D'EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

VOUS :

1 - Vous êtes propriétaire de vos locaux professionnels :

- Retourner à la CoPLER une photocopie du justificatif de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères payé au travers de vos impôts fonciers.
- Remplir et retourner le formulaire ci-dessous.

2 - Vous êtes locataire de vos locaux professionnels (seul votre propriétaire peut demander l'exonération) :

- Préremplissez le formulaire ci-dessous.
- Transmettez le formulaire de demande d'exonération à votre propriétaire qui le retournera à la CoPLER, complété et avec toutes les pièces justificatives (cf. ci-dessus).

COPLER :

- 1- Réception des différentes pièces justificatives pour l'exonération de la TEOM.
- 2- Transmission des pièces pour l'exonération auprès des services fiscaux (Centre des Impôts Fonciers de Roanne).
- 3- Prise en compte de l'exonération de la TEOM par les Impôts pour l'année suivante.

CoPLER : 44 rue de la Tête Noire - 42470 Saint Symphorien-de-Lay
Tél : 04 77 62 77 62

FORMULAIRE DE DEMANDE D'EXONERATION DE LA TEOM DES LOCAUX PROFESSIONNELS

- Nom de l'entreprise :
- Adresse des locaux à exonérer :
- Adresse du siège social :
- Nom du propriétaire :
- ... Nom du chef d'entreprise :
- ... Code NAF :
- ... Nombre de salarié(s) :
- ... N° SIRET :

Je soussigné propriétaire des locaux situés à
..... demande l'exonération de la Taxe
d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

MENTIONS D'INFORMATIONS

Les informations recueillies sur ce contrat sont stockées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône, située au 44 rue de la Tête Noire à Saint-Symphorien-de-Lay (42470), pour la gestion administrative, financière et comptable de la redevance spéciale. La base légale du traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ainsi que sur une obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Pôle Environnement
- Service Comptabilité

Les données sont conservées pendant la durée au cours de laquelle l'établissement est soumis à la redevance spéciale. À l'issue de cette période, elles sont conservées pour une durée minimale de dix (10) ans, conformément aux obligations légales de conservation des documents comptables, puis supprimées de manières irréversibles selon la procédure des archives publiques.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : **dpo@copler.fr** ou par courrier à DPO au 44 rue de la Tête Noire, 42470 Saint-Symphorien-de-Lay

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay
Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr